

FICHE DE POSTE « ENSACF 22-23_MCA_ATR-RA »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2022-2023

Recrute :

un.e enseignant.e pour 320 heures
Maître de Conférence Associé.e

Champ disciplinaire : ATR-RA

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux

thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée transcalaire**, et **expérimentation**.

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée transcalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner la représentation architecturale dans le champ des Arts et Techniques de la Représentation. Si l'enseignement ATR-RA initie les étudiant-es aux représentations codifiées en 2D et 3D propres au travail de l'architecte, il participe aussi à l'invention de nouvelles formes de représentations capables de répondre aux enjeux actuels, définis dans le projet pédagogique de l'école. Il s'agit d'intégrer une part de créativité et d'expressivité au champ RA en l'articulant avec l'enseignement des APV (Arts Plastiques et Visuels, la deuxième sous discipline du champ ATR) et dans son dialogue constant avec les autres disciplines.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

A-Cycle Licence

>SEMESTRE 1 - UE 1.3 : La ligne de construction (2 h CM – 72 h TD)

Co-coordination de l'enseignement de RA avec un enseignant APV sur tout le semestre et pour toute la promotion. L'enseignement est consacré à la formation initiale aux formes de représentation canoniques indispensables pour la reproduction de l'espace (le plan, la coupe et l'élévation) en suivant une logique qui part de la ligne pour arriver au dessin d'un projet d'architecture en deux dimensions. L'étude et l'analyse de références choisies constituent une étape indispensable pour la formation des compétences spécifiques. Les cours magistraux sont une occasion de placer ces codifications dans une histoire critique de la représentation.

>SEMESTRE 2 - UE 2.3 : Échelles de construction (2 h CM – 72 h TD)

Co-coordination de l'enseignement de RA avec un enseignant APV sur tout le semestre et pour toute la promotion. Le cours accompagne l'étudiant.e dans l'expérimentation des différentes techniques et procédés de dessin en suivant la notion d'échelle comme thématique structurant l'ensemble du cours. Les séances prévoient des introductions théoriques sur les sujets abordés. Des exemples de l'histoire de l'architecture et de l'art seront sollicités pour expliciter les formes de représentation de l'espace.

>SEMESTRE 3 - UE 3.3 : In Situ (36 h TD)

Durant ce semestre RA et APV travaillent ensemble en articulant l'expérimentation et la représentation, le sensible et le technique, l'habiter et l'existant. Cet enseignement s'appuie sur la thématique de semestre reliée au projet afin d'approfondir les fondamentaux transmis en 1ère année et d'inviter l'étudiant.e à se saisir des outils multiples de la création plastique et graphique en lien avec l'architecture. Les cours magistraux viennent compléter l'approche théorique des semestres précédents par des références plus expérimentales au regard de la thématique du semestre.

>SEMESTRE 5 - UE 5.3 : Plateforme des représentations (68 h TD)

Cet enseignement accompagne les étudiant.es à clarifier leur singularité dans leur expression architecturale et à affiner la cohérence entre leurs intentions et leurs façons de les exprimer. Après une semaine intensive qui ouvre le semestre sur la thématique de la récolte de données sensibles in situ et leur mise en partage sous la forme d'une exposition, nous intervenons en équipe de 4 (2 RA et 2 APV) au sein des enseignements de projet et accompagnons les étudiant-es dans leur questionnement et leur expérimentation. Il n'y a plus d'énoncés ou d'exercices, mais un lieu collaboratif d'échange et de recherche qui s'adapte aux attentes de l'étudiant.e.

>SEMESTRE 5 - UE 5.3 : Expérience des milieux (3h CM)

Les cours magistraux accompagnent les TD en apportant des références, connaissances et logiques citriques face aux enjeux contemporains. Ces cours puisent autant dans l'histoire de l'art, que dans l'anthropologie, ou des courants de pensées philosophiques contemporains.

>SEMESTRE 6 - UE 6.3 : Plateforme des représentations (3 h CM – 12 h TD)

Dans la continuité du S5 : une série de permanences est prévue en parallèle de l'enseignement du projet, tout comme des approfondissements théoriques en cours magistraux.

>SEMESTRES & 6 - UE 5.3 & 6.3 - Rapport d'étude (30hTD)

Première initiation à la recherche, l'objectif du rapport d'étude est de restituer, pour la première fois et par l'écrit, l'un de ses moments réflexifs, à partir d'un bilan critique des années de Licence. La recherche dans les écoles d'architecture est encore jeune et ouverte. La notion de projet est centrale et la recherche est convoquée par la nécessité d'agir. Il est proposé ici de concilier cette spécificité avec les « codes » de la recherche académique.

B-Cycle Master

L'enseignant.e pourra être sollicité.e pour prendre en charge un accompagnement, au sein des domaines d'études, en liaison avec les enseignant.e.s de projet. Il.elle devra être en capacité d'apporter aux étudiant-es une connaissance tant technique que conceptuelle et graphique des outils de représentation dans leur plus large éventail afin de permettre aux étudiant-es d'aiguiser la qualité de leurs travaux tant en termes de réflexion et de conception que d'expression.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – Spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra démontrer une capacité à encadrer et animer une équipe pédagogique, aussi bien au sein de la discipline (relation avec la pratique artistique), qu'avec les autres disciplines (TPCAU, VT, STA...)

Il.elle devra être en capacité de déployer des initiatives de recherches, graphiques, plastiques ou académiques ainsi qu'à entretenir une curiosité intellectuelle et un intérêt pour la transmission.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'ENSACF attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le/la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Il est souhaité une pratique professionnelle et/ou scientifique en lien avec les métiers de l'architecture et attachée à explorer les relations entre des espaces (politiques, sociaux, urbains) dans laquelle se déploie :

- une connaissance des outils et moyens de conception et de représentation du projet d'architecture ;
- une connaissance des finalités pratiques de la représentation en terme administratif et technique ;
- une connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Enseignement et coordination au sein du champ ATR, principalement en licence.

Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Il est attendu que le/la candidate ait une expérience dans l'enseignement supérieure.

Il est attendu que le/la candidate ait un diplôme en architecture ou autre permettant de justifier une connaissance du dessin technique et des enjeux de la représentation en architecture.

4. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le 6 juillet 2022 à minuit**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

avec copie à guillaume.meigneux@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le 11 juillet 2022, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 8 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : guillaume.meigneux@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr